

Implantation d'ombrières photovoltaïques

Département de l'Allier (03)

Commune de Saint-Pourçain-sur-Besbre

Dossier de demande d'examen au cas par cas
Annexe C - " Evaluation simplifiée des incidences sur le réseau Natura 2000"

Réf : 96365 Janvier 2019

www.ectare.fr



1. SOMMAIRE

1. Sommaire	2
2. Descriptif sommaire du projet.....	3
3. Description des sites Natura 2000.....	3
3.1. Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR8312007 – Sologne Bourbonnaise.....	3
3.2. Zone Spéciale de Conservation « Etang de Sologne Bourbonnaise » - FR8301014.....	6
4. 3. Incidences du projet sur les intérêts visés par LES sites Natura 2000.....	7

Terrains concernés par le projet



Les terrains du projet sont directement concernés par un site appartenant au réseau Natura 2000 : la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR8312007 – Sologne Bourbonnaise, site de la directive « Oiseaux ». Le site Natura 2000 s'étend sur 22 237 ha et concerne douze communes, toutes situées dans le département de l'Allier.

Le site se trouve ensuite à 1,6 km de la ZSC « Etang de Sologne Bourbonnaise ».

2. DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET

L'objectif du projet est d'implanter des ombrières photovoltaïques sur un parking du parc d'attraction et animalier du PAL.

Le projet concerne une surface globale de 4,2 ha environ en totalité sur la zone de parking. Les ombrières photovoltaïques représentent une surface de quelques 2,53 ha pour une puissance installée d'environ 5 MWc.

Le projet se compose :

- De 14 rangées d'ombrières photovoltaïques orientées ouest/est.
- D'un poste de transformation intégrant onduleur et transformateur.
- D'un poste de livraison.
- De réseaux secs enterrés.

3. DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000

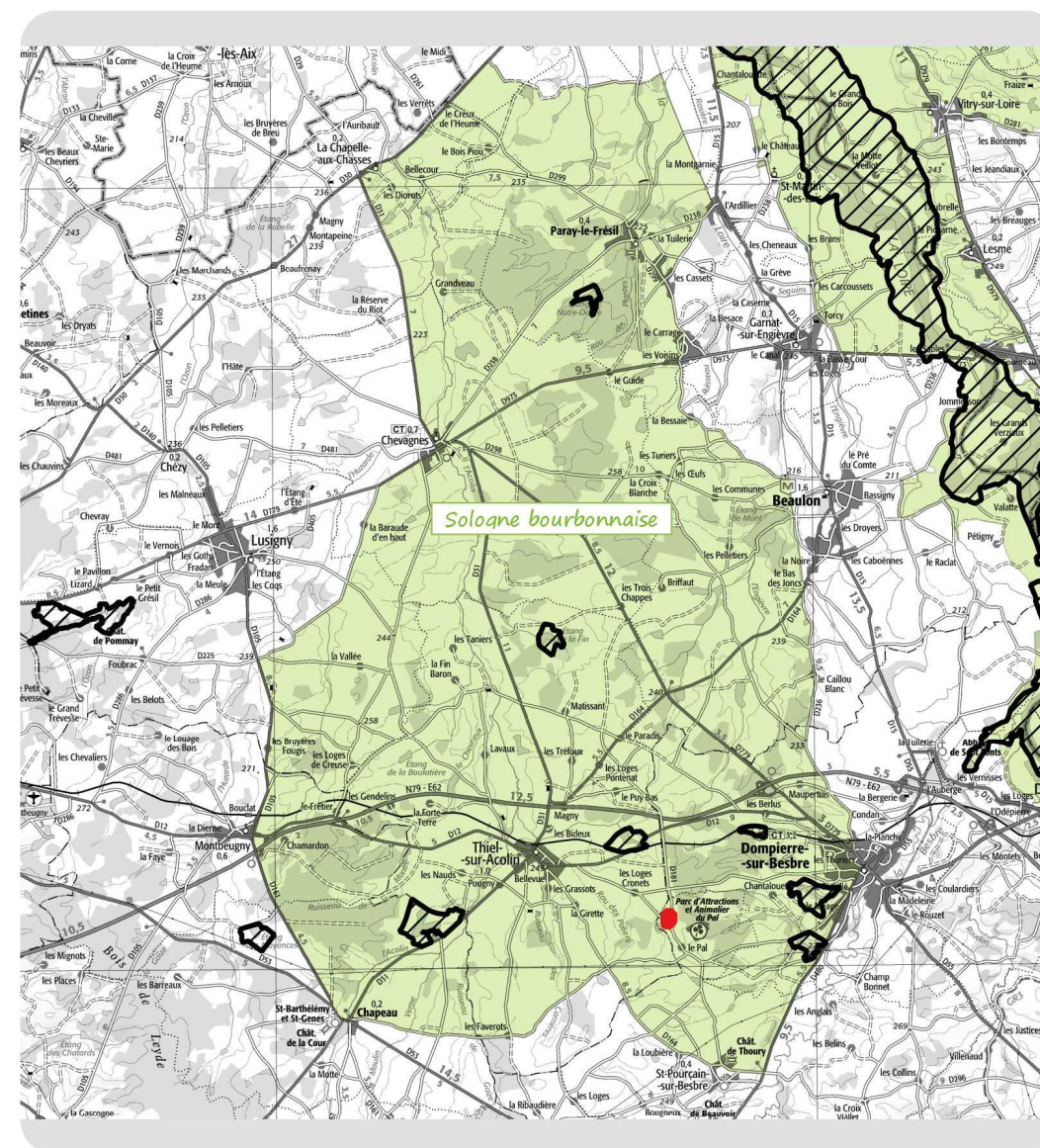
3.1. ZONE DE PROTECTION SPECIALE (ZPS) FR8312007 – SOLOGNE BOURBONNAISE

Ce site Natura 2000 s'étend sur 22 237 ha et représente une vaste zone humide d'importance nationale et internationale au regard des espèces et habitats naturels d'intérêt patrimoniaux présents. 39 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire y sont régulièrement présentes (dont 15 nicheuses avérées et 8 potentielles) ainsi que 60 espèces d'oiseaux migratrices non inscrites en annexe I de la Directive 79/409/CEE du Conseil.

L'intérêt principal de ce site réside dans le mélange bocage, zones humides et boisements de feuillus de plaine. Son importance pour les oiseaux tient à la coexistence de l'ensemble de ces milieux :

- nidification de nombreuses espèces dont certaines sont rares (3 espèces de hérons arboricoles, du Milan noir, Oedicnème criards, Aigle botté, Pics cendré et noir. Le Pic mar, devenu rare dans l'ouest de la France, présente ici des densités localement fortes, le site de la Sologne présentant un nombre de couples dépassant le seuil anecdotique.
- site d'importance également pour la migration et l'hivernage (plus de 90 espèces dont la Grande Aigrette, le Pygarde à queue blanche, l'Aigle criard, le balbuzard pêcheur, la Grue cendrée, divers anatidés et limicoles...)

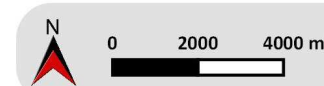
L'importance de cette ZPS est également liée à la présence des vallées alluviales qui l'encadrent (Allier et Loire), l'ensemble formant un secteur fonctionnel pour l'avifaune, migratrice et hivernante notamment. On peut également noter la présence d'autres espèces occasionnelles mais qui complètent utilement le panorama de l'avifaune du site. Il s'agit d'espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive (Haliaeetus albicilla, aquila clanga, Botaurus stellaris, Aythya nyroca, larus melanocephalus, acrocephalus paludicola).



Terrain du projet

Natura 2000

- Natura 2000 - directive habitats
- Natura 2000 - directive oiseaux



Date de réalisation : Janvier 2019
Sources : SCAN 1000®
Auvergne-Rhône-Alpes (DatARA)

Référence : 96365



Cartographie de la ZPS « Sologne Bourbonnaise » et emplacement du projet



3.1.1. Description du site

3.1.1.1. Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	82 %
N14 : Prairies améliorées	4 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	4 %

3.1.1.2. Autres caractéristiques

Ce site présente un intérêt paysager

Ses principales vulnérabilités sont les suivantes : la destruction d'habitats favorables est une des principales causes de régression ou de fragilité des espèces.

La pérennité des populations d'oiseaux est en effet conditionnée par la disponibilité, en qualité et en quantité suffisantes, des milieux nécessaires à l'accomplissement des fonctions vitales des espèces, notamment leur reproduction et leur alimentation.

Il s'agit en particulier des milieux herbacés pâturés ou fauchés (prairies, landes et pelouses), des zones humides (étangs et prairies), des haies, des milieux forestiers. Les principales causes sont la consommation de ces superficies par l'urbanisation, l'intensification agricole.

Les menaces sont ainsi essentiellement les fauches de prairies, les plantations forestières en terrains ouverts (espèces allochtones) et l'aquaculture.

3.1.2. Espèces

3.1.2.1. Espèces visées à l'article de la directive 2009/147/CE et évaluation

Les espèces dans le tableau suivant sont toutes du groupe des oiseaux et présente sur site en termes d'abondance :

Espèce - Nom scientifique	Type de population présence sur site	Conservation
<i>Lanius collurio</i>	Reproduction (migratrice)	Bonne
<i>Emberiza hortulana</i>	Concentration (migratrice)	
<i>Phalacrocorax carbo sinensis</i>	Hivernage / Concentration (migratrice)	Moyenne, réduite
<i>Larus michahellis</i>	Hivernage / Concentration (migratrice)	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Hivernage – Reproduction – Concentration (migratrice)	Moyenne, réduite
<i>Podiceps cristatus</i>	Hivernage – Reproduction (migratrice)	Bonne
<i>Podiceps nigricollis</i>	Hivernage – Reproduction - Concentration (migratrice)	
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Bubulcus ibis</i>	Concentration (migratrice)	

Espèce - Nom scientifique	Type de population présence sur site	Conservation
<i>Egretta garzetta</i>	Reproduction (migratrice)	Bonne
<i>Egretta alba</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Ardea cinerea</i>	Hivernage – Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Ardea purpurea</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	
<i>Ciconia nigra</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Ciconia ciconia</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Cygnus olor</i>	Hivernage (migratrice) – Espèce résidente (sédentaire)	Bonne
<i>Anser fabalis</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	
<i>Anser anser</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	
<i>Tadorna tadorna</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Anas penelope</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Anas strepera</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Anas crecca</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Anas platyrhynchos</i>	Hivernage – Reproduction - Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Anas acuta</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Anas querquedula</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Anas clypeata</i>	Hivernage - Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Netta rufina</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Aythya ferina</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Aythya fuligula</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Bucephala clangula</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	
<i>Mergus albellus</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	
<i>Mergus merganser</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Pernis apivorus</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Milvus migrans</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Milvus milvus</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	
<i>Circaetus gallicus</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Circus aeruginosus</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Circus cyaneus</i>	Hivernage – Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Circus pygargus</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Hieraetus pennatus</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Falco columbarius</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Falco peregrinus</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Rallus aquaticus</i>	Hivernage – Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Galinula chloropus</i>	Hivernage – Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Fulica atra</i>	Hivernage – Reproduction - Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Grus grus</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Himantopus himantopus</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Burhinus oediconemus</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Charadrius dubius</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Charadrius hiaticula</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Charadrius alexandrinus</i>	Concentration (migratrice)	
<i>Pluvialis apricaria</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Vanellus vanellus</i>	Hivernage – Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne



Espèce - Nom scientifique	Type de population présence sur site	Conservation
<i>Calidris minuta</i>	Concentration (migratrice)	
<i>Calidris temminckii</i>	Concentration (migratrice)	
<i>Calidris ferruginea</i>	Concentration (migratrice)	
<i>Calidris alpina</i>	Concentration (migratrice)	
<i>Philomachus pugnax</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Lymnocyptes minimus</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Gallinago gallinago</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Scolopax rusticola</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Limosa limosa</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Numenius arquata</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Tringa erythropus</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Tringa totanus</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Tringa nebularia</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Tringa ochropus</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Tringa glareola</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Actitis hypoleucos</i>	Hivernage - Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Larus minutus</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Larus ridibundus</i>	Hivernage – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Sterna hirundo</i>	Reproduction (migratrice)	Bonne
<i>Sterna albifrons</i>	Reproduction (migratrice)	Bonne
<i>Chlidonias niger</i>	Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Asio flammeus</i>	Hivernage - Concentration (migratrice)	
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Alcedo atthis</i>	Espèce résidente (sédentaire)	Bonne
<i>Picus canus</i>	Espèce résidente (sédentaire)	Bonne
<i>Dryocopus martius</i>	Espèce résidente (sédentaire) – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Dendrocopos medius</i>	Espèce résidente (sédentaire) – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Lullula arborea</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	Bonne
<i>Anthus campestris</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Reproduction – Concentration (migratrice)	

- *Jynx torquilla*
- *Riparia riparia*
- *Turdus torquatus*
- *Turdus pilaris*
- *Acrocephalus schoenobaenus*
- *Acrocephalus arundinaceus*
- *Lanius senator*

Ainsi, il ressort que les espèces ayant justifié le classement du site en ZPS sont pour l'essentiel des oiseaux d'eau en hivernage ou faisant une halte migratoire. Les terrains du projet revêtent une configuration d'habitat (zone rudérale anthropisée) qui n'offre pas les fonctions d'habitats favorables à la présence de ces espèces, bien que les terrains du projet soient compris dans le périmètre de la ZPS.

3.1.2.2. Autres espèces importantes de faune et de flore

Les oiseaux suivants sont également présents sur site :

- *Buteo buteo*
- *Falco tinninulus*
- *Falco subbuteo*
- *Accipiter gentilis*
- *Coturnix coturnix*
- *Merops apiaster*



3.2. ZONE SPECIALE DE CONSERVATION « ETANG DE SOLOGNE BOURBONNAISE » - FR8301014

Ce site Natura 2000, géré par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier s'étend sur 469 ha et regroupe neuf étangs et leurs abords, répartis sur 6 communes.



Cartographie de la ZSC « Etangs de Sologne Bourbonnaise » et emplacement du projet

Il possède un intérêt significatif pour la préservation des populations de Cistude d'Europe, en marge de l'aire de répartition nationale.

La station de Marsilée à quatre feuilles possède également un intérêt.

3.2.1. Description du site

3.2.1.1. Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	14,64 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5,3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	26,42 %
N14 : Prairies améliorées	8,83 %
N15 : Autres terres arables	10,15 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4,18 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	1,4 %
N26 : Forêts (en général)	6 %
N27 : Agriculture (en général)	23,08 %

3.2.1.2. Autres caractéristiques

Ses principales vulnérabilités sont liées au maintien de la qualité de l'eau. Il existe un risque important au regard du comblement naturel des étangs par défaut d'entretien.

Ainsi, les menaces et pressions sur ce site sont les suivantes :

- Intensification agricole
- Elimination des haies et bosquets ou des broussailles
- Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)
- Mise en culture (y-compris augmentation de la surface agricole)
- Pêche de loisirs
- Fertilisation
- Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières
- Abandon de la gestion des plans d'eau
- Réduction ou perte de caractéristiques d'un habitat
- Antagonisme avec des espèces introduites

L'élevage a quant à lui une incidence positive.



3.2.2. Habitats

Les différents habitats d'intérêt communautaire recensés sur la ZSC sont les suivants :

- 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea
- 3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara sp.
- 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamiom ou de l'Hydrocharition
- 4010 - Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix
- 6410 – prairies à Molinia sur sols claires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)
- 6510 – prairies maigres de fauche basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorbia officinalis)
- 9190 – vieilles chênaies acidophiles des plaines sabonneuses à Quercus robur

3.2.3. Espèces

3.2.3.1. Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Ce site accueille plusieurs espèces animales et végétales d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitat » :

Groupe taxonomique	Nom vulgaire de l'espèce	Nom scientifique de l'espèce	Population relative
Reptiles	Cistude d'Europe	Emys orbicularis	C
Insectes	Lucane cerf-volant	Lucanus cervus	C
	Grand capricorne	Cerambyx cerdo	C
Plantes	Flûteau nageant	Luronium natans	C
	Marsilée à quatre feuilles	Marsilea quadrifolia	C

Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%) ; B=site très important pour cette espèce (2 à 15 %) ; C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%) ; D=espèce présente mais non significative.

3.2.3.2. Autres espèces importantes de faune et de flore

Les autres espèces suivantes sont présentes sur ce site :

- Des amphibiens :
 - Rainette verte - *Hyla arborea*
 - Grenouille agile - *Rana dalmatina*
- Des plantes :
 - Elatine à six étamines - *Elatine hexandra*
 - Naïade majeure - *Najas marina*

4. 3. INCIDENCES DU PROJET SUR LES INTERETS VISES PAR LES SITES NATURA 2000

Aucun des habitats d'intérêt communautaire visés par les sites Natura 2000 décrits précédemment ne sont présents sur les terrains du projet.

Aucune des espèces d'intérêt communautaire visés par les deux sites Natura 2000 décrits plus avant n'est recensée sur les terrains du projet.

Les intérêts écologiques de la ZPS sont liés aux 39 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire régulièrement présentes (dont 15 nicheuses avérées et 8 potentielles). Ce territoire est également d'enjeu majeur par les populations de Cistude d'Europe qu'il abrite ainsi que des habitats naturels liés aux milieux aquatiques et gazons amphibies.

Le projet s'implante exclusivement sur une zone de parking qui concerne moins de 0,02% de la surface totale du site N2000.

Le projet ne détruit aucun habitat potentiel pour les oiseaux (notamment prairies permanentes, haies), il ne contribue pas à la diminution des ressources alimentaires (notamment haies, arbres morts), il n'impactera aucune zone de reproduction (parking en activité).

En revanche, 200 m linéaire de haie mixte seront plantés sur la frange sud du site. En outre, l'ensemble des réseaux électriques sont enfouis, limitant tout risque de collision avec l'avifaune.

Les intérêts écologiques de la ZSC sont liés en particulier à la qualité de l'eau et à la préservation des populations de Cistude d'Europe, en marge de l'aire de répartition nationale. La station de Marsilée à quatre feuilles possède également un intérêt.

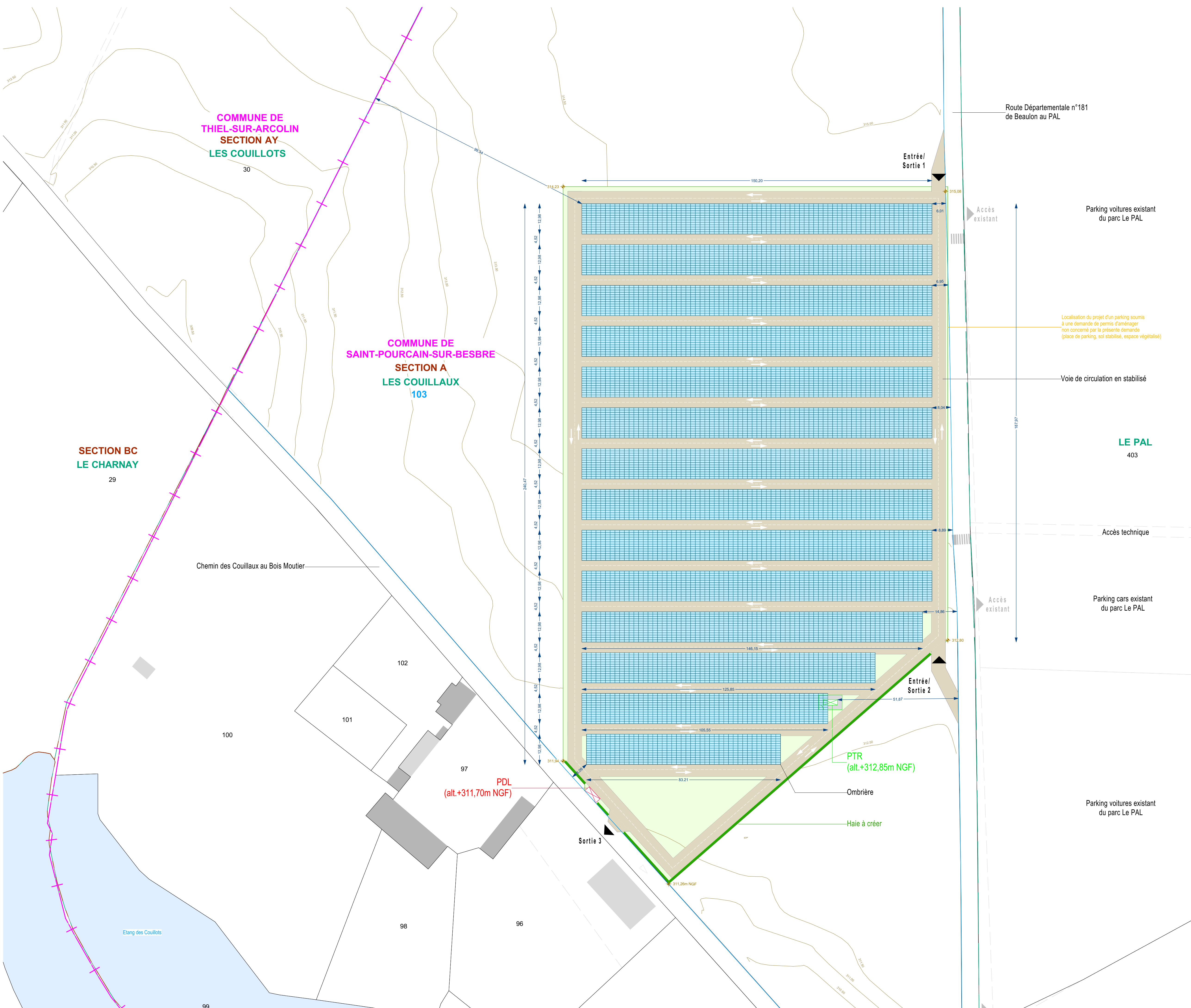
Le projet s'implante sur des zones rudérales et à plus de 1,6 km de la ZSC. Il n'engendre aucun impact sur la qualité des eaux. Il n'impactera donc pas les milieux favorables à la cistude d'Europe.

En tout état de cause, les terrains du projet, anthropisés, n'abritent aucun des habitats ou espèces ayant justifiés le classement en zone Natura 2000. En outre, ils ne jouent aucun rôle particulier dans le fonctionnement global des sites.

Ainsi, aucun impact sur les milieux et espèces présentes sur les sites N2000 n'est à craindre au regard du projet d'ombrières photovoltaïques. De plus, compte tenu de la distance séparant le projet de la ZSC, aucune relation écologique n'est envisageable.

Le projet s'implante en totalité sur une zone de parking qui concerne moins de 0,02% de la surface totale du site N2000. Le projet ne détruit aucun habitat d'intérêt communautaire, aucun habitat potentiel pour les oiseaux (notamment prairies permanentes, haies), il ne contribue pas à la diminution des ressources alimentaires (notamment haies, arbres morts), il n'impactera aucune zone de reproduction (parking en activité).

Ainsi, l'incidence du projet sur le réseau Natura 2000 peut être considérée comme nulle.



COMMUNE DE THIEL-SUR-ARCOLIN
SECTION AY
LES COUILLOTS
30

COMMUNE DE SAINT-POURCAIN-SUR-BESBRE
SECTION A
LES COUILLAUX
103

SECTION BC
LE CHARNAY
29

Chemin des Couillaux au Bois Moutier

100

101

102

97

98

96

99

Etang des Couillots

PDL
(alt.+311,70m NGF)

PTR
(alt.+312,85m NGF)

Ombrière

Haie à créer

Sortie 3

Entrée/
Sortie 1

Entrée/
Sortie 2

Route Départementale n°181
de Beaulon au PAL

Accès
existant

Parking voitures existant
du parc Le PAL

Localisation du projet d'un parking soumis
à une demande de permis d'aménager
non concerné par la présente demande
(place de parking, sol stabilisé, espace végétalisé)

Voie de circulation en stabilisé

LE PAL
403

Accès technique

Parking cars existant
du parc Le PAL

Parking voitures existant
du parc Le PAL

Demande de
Permis de Construire
**PROJET D'OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUE
COMMUNE DE SAINT-POURCAIN-SUR-BESBRE (03)**

Département
de l'Allier
Demandeur :
PHOTOSOL
Producteur d'énergie photovoltaïque

Adresse de correspondance :
**PHOTOSOL DEVELOPPEMENT
5 rue Drouot - 75009 PARIS**

Architecte :
I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 944 R.C.S. PARIS

Date : 14/01/2019
format : A1

**PC2 - PLAN DE MASSE
AU 1/750ème**

- Legende :
- Ombrières photovoltaïques
 - Poste de livraison
 - Poste de transformation
 - Haie à créer
 - Voie de circulation en stabilisé
 - Espace végétalisé
 - Chemin existant
 - Parcelles d'implantation du projet
 - Cadastre
 - Limite de section
 - Limite de lieu-dit
 - Limite communale
 - Plan d'eau
 - Courbes de niveaux
 - Bâtimens existants

